

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 6

Anhang: [Pages locales] : Agen, Nantes, Tours, Le Havre, Lille
Autor: Gmür, R. / Badel, R. / A.T.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

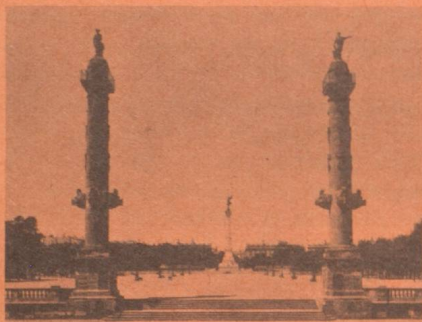
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Consulat général de Suisse
14, Cours Xavier-Arnoz
33080 BORDEAUX CEDEX
 ☎ (56) 52.18.65

AGEN

**Cercle Suisse du Lot & Garonne
 et du Gers chez**

M. le Curé-Président A. Portmann

47170 MEZIN

Le Cercle suisse d'Agen a tenu son assemblée générale le 14 mars 1982 au restaurant « La Chaumière d'Albret » à Lavardac.

Le Président Portmann ouvre la séance à 15 h en saluant M. le Consul général de Suisse et Mme Roy, les membres de l'Assemblée générale, ainsi que les APGIS, soit environ 70 personnes.

Après lecture du protocole de l'assemblée générale 1981, le rapport moral et le compte rendu financier, le bureau du Cercle suisse a été reconduit dans son ensemble.

Une intervention d'un membre du Cercle reprochant la mauvaise organisation des fêtes a ouvert une assez longue discussion. Le Bureau, tous des membres bénévoles, fait de son mieux pour organiser les diverses fêtes, faisant quelques centaines de kilomètres par an, sans compter le temps passé pris sur les vacances et le travail.

Certains membres devraient être plus raisonnables, car ils reprochent bien souvent aux autres ce qu'ils font eux-mêmes. De plus, à la soirée « choucroute » ils ont pris jusqu'à trois portions en n'en ayant qu'une et il en a fatalement manqué pour les autres.

Nous ne vous demandons qu'un peu de discipline et de compréhension et le Bureau vous en remercie d'avance.

La fête du 1^{er} août aura lieu cette année le Dimanche 1^{er} août 1982 chez nos amis, la famille Fuchs à Astaffort. Cette date leur convenant et lors de l'Assemblée générale, étant tous d'accord, nous comptons sur vous tous pour que vous veniez très nombreux. Nous ferons, comme toujours, tout notre possible pour que cette fête soit une réussite. A vous d'y participer !

Nous vous enverrons à tous, exceptionnelle-

ment, membres ou pas membres du Cercle, grâce à l'amabilité du Consulat, une invitation. Par la suite, ne recevront des circulaires ou invitations que les membres inscrits au Cercle, à jour de leurs cotisations ou ayant au moins donné signe de vie.

Pour le Bureau :

Le Secrétaire R. GMÜR

NANTES

Union Suisse de l'Ouest

M. Robert Badel, Président,

« les Loges » — Monnières

44690 LA HAIE-FOUASSIERE

L'An neuf, que l'USO a l'habitude de saluer par un repas, atteignait déjà son adolescence quand à la date du 20 mars nous nous réunîmes pour le célébrer.

Nous étions 47 convives pour entourer M. le Consul général et Mme Roy auxquels tant de souvenirs nous attachent. Avec le même plaisir, nous avons salué la présence de notre dévouée Mme Philippe et « intronisé » quatre nouvelles recrues, c'est-à-dire : M. et Mme Spiess et M. et Mme Beraudisler auxquels nous renouvelons ici nos vœux de bienvenue.

Sous la plaisante férule de notre chère animatrice, Mme. Delobel, la tombola fut tirée puis on aborda la partie « artistique » avec les productions de M. Urfer et une vision de « café-théâtre » costumes, décors et mise en scène de Mme Delobel, parodiant le drame du Petit Poucet !

Et c'est par des danses que se termina cette belle réunion à une heure de la nuit.

RAPPEL : Le 20 juin, nous vous convions au pique-nique, dès 10 ou 11h, qui se fera chez nos amis Sergy à Barbatre, en l'île de Noirmoutier.

Nous vous souhaitons nombreux à ce rendez-vous.

R. BADEL, Président.

**Société Helvétique de Bienfaisance
 de Toulouse**

Journée du 29 Avril 1982

Visite de M. F. de Ziegler

Ambassadeur de Suisse

**Inauguration du stand de la Suisse à la
 Foire Internationale de Toulouse**

La colonie helvétique de Toulouse a été associée à la visite de l'Ambassadeur à la Foire de Toulouse. Le Comité a été convié au vin d'honneur où M. de Ziegler a fait ressortir que la balance des échanges entre la France et la Suisse produisait un excédent pour la France équilibrant le déficit du commerce franco-japonais. Les échanges sont encore faibles entre la Suisse et la région

toulousaine, mais les efforts qui sont faits devraient en permettre le développement.

Repas du soir organisé par la Société

« Le tonnerre et la foudre »

Tels furent les termes employés dans les discours officiels lors de la visite de l'Ambassadeur et de Mme F. de Ziegler.

Le tonnerre dans le ciel serein de la Société Helvétique, ce fut l'annonce de la visite de l'Ambassadeur et de Mme François de Ziegler, accompagnés du premier secrétaire d'Ambassade M. Streuli, de M. Geiser, président de la Chambre de Commerce Suisse en France avec M. de Cerjat secrétaire général, de M. E. Goumaz directeur de l'Office Suisse du Tourisme, à une colonie qui n'avait pas eu de visiteurs officiels de cette importance depuis une vingtaine d'années (à l'exception de la visite du président Guisan le 10 avril 1975).

Le coup de foudre, ce fut celui que l'Ambassadeur déclara avoir ressenti pour l'Occitanie, Toulouse et la Société Helvétique.

L'ambiance extraordinaire d'une société suisse tout entière mobilisée avec les membres de l'APGIS et ses amis français pour recevoir ses invités se manifesta dès l'apéritif par le chant du Cantique Suisse et la Danse des Canards du groupe de Petits. La grande salle du restaurant Blanc, que les Messieurs du comité avaient personnalisée avec nos drapeaux et nos fanions, la grande table en « rateau » que des dames du comité avaient fleurie avec un art consommé, furent le théâtre et le décor dans lesquels évoluèrent quatre-vingt convives dont le directeur de la société LONGINES à Paris (M. Bevilion) et le directeur de la SWISSAIR à Toulouse (M. Jammes).

Le discours d'accueil du président Tissot présenta les visiteurs à la société et la société aux visiteurs. Il exprima le sentiment des membres qui, dans l'amitié, désirent par leurs rencontres manifester leur fidélité et leur amour pour la mère patrie. Il récapitula aussi, rapidement, leurs sujets de préoccupations.

André Garrigues, président de l'APGIS, sut trouver les accents qu'il fallait pour témoigner de la reconnaissance des anciens prisonniers de guerre et Internés en Suisse. Quelques petits cadeaux furent offerts pour que M. l'Ambassadeur et Mme de Ziegler aient un souvenir de leur visite toulousaine : un livre sur l'Occitanie, la liste des membres présents et la petite plaquette éditée à l'occasion du 50^e anniversaire de la Société, des fleurs aussi, bien sûr, dont un bouquet de muguet cueilli le matin même dans un jardin suisse.

C'est alors que M. François de Ziegler parla du « coup de foudre ». Il souligna les deux aspects de la ville de Toulouse, l'aspect ancien avec les merveilles d'art que sont les vieux hôtels et les églises de brique rose,

l'imprévu des vieilles rues du centre historique, et l'aspect moderne avec les usines d'aviation, d'information, les facultés et les centres de recherches. Il nous emmena ensuite à NEW-YORK, à l'O.N.U. Il nous tint sous le charme de ses expériences, de ses réflexions, de ses analyses, puis revint à Toulouse pour nous dire qu'il avait bien enregistré nos préoccupations : en ce qui concernait l'AVS et l'attribution de la nationalité suisse aux enfants de Suissesses d'origine. Le traiteur servit un excellent repas arrosé d'un vin blanc local produit par un Suisse et d'un vin rouge de Cahors pour accompagner les magrets de canard. Entre les différents services se succédèrent : un chant à la guitare, une allocution de M. A. Geiser disant son plaisir d'avoir été reçu par la colonie suisse, une allocution de M. E. Goumaz qui, en tant que spécialiste du tourisme porta un jugement flatteur sur la rapide visite de Toulouse faite dans l'après-midi. M. Bevillon fit circuler parmi les convives les trois dernières créations de sa fabrique, dont une montre de 12 mm d'épaisseur. Les « bancs », dont le banc de la « Fusée Volante » remercièrent les artistes, les orateurs, le chef de cuisine. Et les chants s'élevèrent : chants suisses, chants d'Occitanie. Dans un ensemble impressionnant, exceptionnel, joyeux, ils arrêtaient le temps pour un moment de communion fervente.

L'ordonnateur discret de la journée, notre président d'honneur, M. Roy, Consul Général de Bordeaux, mit à regret un terme à la fête en annonçant que « les voitures attendaient ».

Revenez M. l'Ambassadeur !

Revenez Mme de Ziegler ! dont la beauté, la grâce et l'esprit ont fait que le Président, manquant presque à ses devoirs, était plus souvent tourné vers vous que vers votre épouse.

A.T.

TOURS

**Amicale helvétique tourangelle
Le Chalateau
ROHECORBON
37210 VOUVRAY**

Préparer une raclette pour une soixantaine de personnes dans un cadre original, tel était le but que s'était fixé le bureau de l'Amicale helvétique tourangelle pour la Soirée du 27 Mars 1982. Opération périlleuse compte tenu des moyens dont disposait l'Amicale, mais opération réussie malgré peut-être quelques imperfections.

Le cadre ? la cave municipale de Chancay, illuminée par un joyeux feu de cheminée et ornée d'affiches des divers cantons suisses. Le matériel ? 5 fours à raclette, 2 réchauds pour cuire les pommes de terre et la vaisselle, le tout aimablement prêté par les uns et les autres.

Les officiants ? Les membres du bureau arborant des tenues de cuisiniers et s'affai-

rant, qui aux fours, qui aux boissons, pour pourvoir en nourritures terrestres une assemblée réjouie, sous la houlette ferme et compétente du chef Michel Neveu.

Les convives ? les membres de l'Amicale et sympathisants fidèles à nos réunions et en particulier, M. Baudet, Maire de Chançay, Conseiller général et Madame à qui nous devons, entre autres, l'utilisation de la cave municipale, M. Liard, toujours attentionné qui offrit des fleurs à toutes les dames présentes et M. Baudoin qui fit cadeau de livres destinés à doter concours et jeux divers.

La soirée fort animée se termina par un loto non moins animé dont les « Quines », « doubles Quines » et « Cartons » donnèrent lieu à la remise de prix fort appréciés.

Le bureau de l'Amicale souhaiterait à l'issue de cette réunion que les membres lui fassent connaître leur opinion sur ce genre de réjouissances.

Ph. MOITRIER



**Consulat de Suisse
124, bd de Strasbourg
76050 LE HAVRE CEDEX
☎ (35) 42.27.09**

Chers compatriotes,

Pour maintenir la tradition heureusement instaurée depuis plusieurs années, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance que la réunion annuelle des Suisses de Normandie-Bretagne a été fixée au :

dimanche 9 mai 1982

à partir de 11 h.30

à notre lieu de rencontre habituel, c'est-à-dire au Restaurant « **Le Faisan Doré** » à

Fontenay-sur-Orne (près d'Argentan)

où nous sera servi le menu suivant :

Terrine aux foies de volaille

Truite saumonée sauce normande

Noix de veau forestière

(petits pois, carottes et pommes)

Salade

Plateau de fromages

Ile Flottante

Fours secs

Café

Vin : Réserve du Faisan Doré

au prix de **Frs 80.** — par personne tout compris (1/2 prix pour les enfants jusqu'à 10 ans).

L'importance de cette réunion me permet d'espérer que vous serez nombreux à y assister. Cette manifestation nous donnera en effet l'occasion d'assurer la pérennité des liens établis entre la communauté suisse et le consulat.

Il nous sera agréable à ma femme et à moi-même d'offrir l'apéritif aux participants, avant de passer à table.

Le Consul de Suisse

Etter

SUISSES DE LA MANCHE

Il est rappelé aux compatriotes résidant dans le département de la Manche, que la réunion annuelle de :

l'Amicale des Suisses de la Manche

aura lieu le :

dimanche 20 juin 1982, à 11h.30,

à l'Auberge Normande

20, rue de Villedieu

SAINT-LÔ Tél. 57.01.05

sous la présidence de M. le Consul de Suisse au HAVRE et de Mme Etter.

Caisse suisse de secours du Havre et de l'arrondissement consulaire

L'assemblée générale de la Caisse suisse de secours du Havre et de l'arrondissement consulaire s'est tenue le 19 mars 1982, à 18 h.30, dans les locaux du Consulat de Suisse au Havre.

Sous la présidence d'honneur de M. Claude Etter, notre Consul, la Caisse a procédé notamment à l'élection de son comité pour l'exercice 1982 dont les membres ont été reconduits dans leurs fonctions pour une nouvelle année (M. R. Devenoge, président ; Mme N. Cabanne, de Rouen, vice-présidente ; M. B. Speiser, secrétaire-trésorier ; M. G. Matthey, trésorier-adjoint ; censeurs : MM. R. Ravetta et R. Schwob). Dans son allocution, le président remercia chaleureusement les membres de la Caisse de secours, répartis entre la Normandie et la Bretagne, de leur générosité mais il s'est vu dans l'obligation de demander à l'assemblée d'envisager une majoration des cotisations pour faire face aux dépenses toujours plus élevées, tant dans l'attribution des secours que dans les frais de gestion, découlant de l'augmentation constante du coût de la vie. A l'unanimité, il a été décidé de porter les cotisations à frs 15. — pour les personnes seules et frs 30. — pour les couples par année.

Lors de la parution de cet article, beaucoup de cotisations et dons sont déjà parvenus au Consulat pour le compte de la Caisse de secours. Merci encore à tous.

Il est rappelé que les versements peuvent être effectués par chèque bancaire à l'ordre de la « Caisse suisse de secours » ou sur le CCP du Consulat : Rouen n° 921-72 R.

A l'issue de l'assemblée, M. le Consul et Mme Etter ont reçu chez eux les participants pour un apéritif, suivi d'un dîner pris en commun dans un restaurant de la ville qui termina fort agréablement la soirée.

AMICALE DES SUISSES DE BRETAGNE

A l'occasion de la réunion de l'Amicale des Suisses de Bretagne qui s'est tenue près de Brest (Finistère) le dimanche 25 avril 1982, le Consul de Suisse au Havre et Mme Etter, qui avaient fait le déplacement, ont ainsi eu la possibilité, au préalable, de rencontrer et recevoir à Rennes, le jeudi 22 avril dans la soirée, 25 de nos compatriotes résidant dans la capitale bretonne. Cette réunion a pu être mise sur pied grâce à l'efficace intervention de Mme Rocca qui est remerciée ici de la peine qu'elle s'est donnée en la circonstance.

M. le Consul et Mme Etter ont profité de leur présence en Bretagne pour prendre contact également avec les Suisses de Vannes (Morbihan) qu'ils avaient conviés à un repas à l'hôtel Le Roof; 18 compatriotes ont pu y assister, Auparavant et sur l'initiative de Mme Rougerie, le maire de Vannes a reçu nos compatriotes en l'Hôtel de Ville pour un vin d'honneur.

La réunion citée plus haut de l'Amicale des Suisses de Bretagne du 25 avril a eu lieu près de Brest à l'Hôtel-Restaurant Kastel Roc'h à Plougastel et a regroupé 74 compatriotes venus des quatre coins de la Bretagne. Cette manifestation fut organisée parfaitement par Mme Rougerie, aidée par le président de l'Amicale M. Pierre Torgler, et sur place par Mme et M. Kohler dont chacun a pu apprécier l'aimable accueil. De l'avis de tous les participants, cette rencontre fut une réussite.

Que tous soient remerciés ici, tant les organisateurs que ceux qui ont pris part à ces différentes manifestations.

BAYEUX (Calvados)

A la périphérie de la ville de Bayeux (Calvados) est ouvert au public — depuis quelques mois seulement — le musée Mémorial de la Bataille de Normandie 1944. Bâtiment carré, construit sur un seul étage, il a l'apparence d'une redoute.

Sur le terre-plein extérieur au musée — bien visible de la route — a été mis en place un chasseur de chars « Hetzer », engin utilisé durant la seconde guerre mondiale. Il est bien entendu inopérant à l'heure actuelle et vient justement compléter les autres matériels dont la ville de Bayeux disposait déjà ou avait fait l'acquisition en dernier lieu pour son Musée Mémorial.

Après des contacts pris par le canal du Consulat de Suisse au Havre, la Ville de Bayeux s'est vu offrir ce char par le Département militaire fédéral à Berne.

**Caisse Suisse de Secours
du Havre et de l'arrondissement
consulaire**

c/o Consulat de Suisse
boîte postale 108
76050 Le Havre

Chers compatriotes,

L'assemblée générale de la Caisse suisse de secours du Havre et de l'arrondissement consulaire s'est tenue au Consulat de Suisse au Havre le vendredi 19 mars 1982 à 18 h 30. Nous vous rendons compte ci-dessous de l'activité de notre société durant l'année 1981 :

Versement de nos membres :

en cotisations	FF 3 570. —
en dons	FF 7 355. —
soit au total	FF 10 925. —

Nous remercions ici tous les membres qui nous ont apporté leur contribution.

Nous avons distribué FF 2 320. — en secours divers. A l'occasion du 1^{er} août et de Noël nos compatriotes âgés ont bénéficié de mandats qui se sont élevés à FF 8 350. —. Ceux-ci ont été légèrement augmentés par rapport à 1980, vu le renchérissement du coût de la vie.

Nos frais généraux représentent la somme de FF 1 867. — (frais de circulaires, de mandats, de timbres-poste). Nos dépenses en 1981 sont en augmentation sur celles de 1980.

Il a été décidé par le Comité de la Caisse de secours qu'une augmentation de la participation serait demandée à nos membres. Les cotisations minimales ont ainsi été fixées pour 1982 à FF 15. — pour les personnes seules et FF 30. — pour les couples.

Le paiement des cotisations peut être effectué au Consulat en espèces, par chèque bancaire ou au CCP Rouen n°921 — 72 R, qui transmettra.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous ferez à notre circulaire et vous adressons, chers compatriotes, nos salutations les plus cordiales.

Le Président :
R.DEVENOGE

**Consulat de Suisse
28, place de la Gare
59043 LILLE CEDEX
☎ (20) 06.46.07**

Comme les années précédentes, le Club suisse de la région lilloise organisera dans la première quinzaine de juillet une réunion pour célébrer la fondation de la Confédération. Cette soirée se déroulera probablement de nouveau dans le magnifique bois de Genech où nous espérons voir beaucoup de nos compatriotes autres que les membres du club. Pour des informations plus précises ainsi que la date exacte, vous pouvez vous renseigner auprès de votre Consulat dès juin.

**Marie-Louise SCHERER
Vice-consul**

Club Suisse de la région lilloise.

Compte-Rendu de l'Assemblée générale du 26 février.

Nouvelle formule : à la fin de l'après-midi, afin de permettre aux membres âgés d'y assister et d'être néanmoins rentrés à une heure raisonnable ; suppression du repas, remplacé dans le cas concret par une causerie.

Après présentation des comptes par le trésorier, le bureau fut reconduit pour une autre année; la secrétaire, absente de France, ne trouva pas de remplaçant. L'époux de la présidente, aphone et héroïquement présent, malgré une grippe visible, lut son rapport moral et ses propositions pour le programme printemps/été (visite de la Citadelle de Lille avec nos amis des Clubs suisses de Bruxelles et d'Anvers, une excursion réservée aux membres âgés grâce à un don anonyme, la Fête fédérale à déterminer, lorsque notre nouveau consul sera là, la sortie annuelle reportée en septembre, etc...), programme approuvé par l'assistance.

En intermède, un petit cocktail nous fut servi.

Suivit la causerie de M. le Professeur Soetard sur Pestalozzi, le grand pédagogue suisse que l'imagerie populaire connaît surtout comme le Père des Orphelins de Stans. Nous fîmes donc la connaissance d'un novateur en pédagogie que l'Europe entière venait consulter, qu'on retrouve même au Congrès de Vienne, qui fut l'ami de beaucoup de grands de son époque et qui formait en son institution d'Yverdon une partie de l'élite européenne. L'intéressant exposé se termina sur un bref débat, puis la séance fut levée.

P.S. Entre-temps, nous avons appris que nos amis belges ne pourront venir à la date prévue ; cette rencontre sera donc reportée à septembre.

Compte-rendu de l'Assemblée générale 1982.

Comme d'habitude, l'Assemblée générale de la S.S.B. eut lieu dans les locaux du Consulat de Lille, en présence de Mlle Scherer, Vice-Consul, le 2 avril.

Le rapport moral pour l'exercice 1981 du Président et celui financier de la Trésorière eurent lieu devant une assistance particulièrement peu nombreuse qui se consola cependant à l'énoncé d'une situation pécuniaire très satisfaisante. En vue de quoi, il fut décidé d'augmenter le montant des subsides versés à nos assités.

Le Comité ayant accepté de continuer ses fonctions pour une autre année, il n'y eut pas d'élections. La séance fut levée à 17 h 30.

H. Gaillard, secrétaire